

**Séance ordinaire du 16 mai 2016**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix tenue le 16 mai 2016, à 19 h 30, au centre communautaire de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Sont présents les conseillers :                   Évans Potvin                   Richard Lapointe  
  Martin Voyer                   Sylvain Lavoie  
  André Fortin                   Lévis Duchesne

formant quorum sous la présidence de Monsieur Lawrence Potvin, maire

Sont aussi présents :                   La directrice générale, Marie-Hélène Boily  
  Le greffier, Mario Bouchard

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

---

À 19 h 30, monsieur le maire, Lawrence Potvin, ouvre la séance.

**2. 112.05.2016 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

Monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller Lévis Duchesne d'accepter l'ordre du jour tel que lu et rédigé par le greffier, incluant les points ajoutés aux affaires nouvelles s'il y a lieu.

1. Ouverture de la séance.
2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2016.
4. Rapport des activités du conseil :
  - 4.1. Administration et développement :
    - 4.1.1. Approbation de la liste des comptes.
    - 4.1.2. Adoption du règlement d'emprunt n° 200-2016 décrétant un emprunt à long terme de 325 000 \$ pour la construction d'une conduite d'eau potable au 16<sup>e</sup> chemin.
    - 4.1.3. Autorisation de signataires – Lettre d'entente # 9 à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique section locale 2684 – Prolongation de probation de madame Sandra Néron.
    - 4.1.4. États comparatifs de revenus et de dépenses au 30 avril 2016.
    - 4.1.5. Octroi d'un contrat – Acquisition matériel de bureau suite à l'évaluation ergonomique des postes de travail.
    - 4.1.6. Octroi d'un contrat à la Chaîne de Travail Adapté CTA - Entretien de la mairie période estivale.
    - 4.1.7. Autorisation versement de subventions suite à des redditions de comptes – Politique d'intervention en matière de développement économique.
    - 4.1.8. Appui campagne pancanadienne en faveur de l'emballage neutre et standardisé des produits du tabac.
    - 4.1.9. Autorisation versement des compensations aux associations de chalets en lien avec le Programme de compensation financière pour l'entretien des chemins privés.
    - 4.1.10. Pétition pour le déplacement de la piste cyclable du centre-ville.
  - 4.2. Gestion du territoire :
    - 4.2.1. Autorisation de passage – Pèlerinage à pied « À la rencontre de St-Antoine ».
    - 4.2.2. Octroi d'un contrat- Achat de chlorure de calcium en flocons (abat poussière).
    - 4.2.3. Octroi d'un contrat – Agent valideur pour les données d'exploitation 2015 des stations d'assainissement des eaux usées des secteurs de Lac-à-la-Croix et de Métabetchouan.

- 4.2.4. Demande au député budget discrétionnaire – Asphaltage 2<sup>e</sup> rang Ouest, 3<sup>e</sup> rang Est et Ouest, 4<sup>e</sup> rang et rang Ste-Anne.
- 4.2.5. Demande de subvention au ministre des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports - Asphaltage 2<sup>e</sup> rang Ouest, 3<sup>e</sup> rang Est et Ouest, 4<sup>e</sup> rang et rang Ste-Anne.
- 4.2.6. Résolution ayant pour objet de décréter la fermeture et l'abolition de certaines sections d'anciens chemins sans désignation cadastrale situés sur le territoire de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

4.3. Culture, tourisme, loisirs et qualité de vie :

4.3.1.

4.4. Rapport des activités du conseil :

4.4.1. Représentation du conseil municipal, dons, subventions et contributions.

5. Dépôt de la correspondance.

6. Affaires nouvelles :

- 6.1 Feux extérieurs en milieu résidentiel;
- 6.2 Affichage travaux sur le pont Charles-Eugène Couture;
- 6.3 Motion de félicitations 60<sup>e</sup> anniversaire de fondation des Filles d'Isabelle Cercle St-Ludger;
- 6.4 Motion de sympathie pour le décès de madame Angela Lavoie.

7. Période de questions des citoyens.

8. Levée de la séance.

***Adoptée à l'unanimité***

---

**3. 113.05.2016 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MAI 2016**

---

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2016 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller André Fortin d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2016 tel que rédigé par le greffier, en tenant compte, s'il y a lieu, des corrections et/ou commentaires ci-dessous décrits.

***Adoptée à l'unanimité***

---

**INTERVENTION SUR LE PROCÈS-VERBAL**

---

Aucune intervention

---

**4. RAPPORT DES ACTIVITÉS DU CONSEIL**

---

**4.1 ADMINISTRATION ET DÉVELOPPEMENT**

---

**4.1.1 114.05.2016 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES**

---

*Certificat de disponibilité de crédit*

Je, soussignée, Claude Brassard, trésorière adjointe, fait part qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour la liste des comptes qui fait partie intégrante du présent procès-verbal.

---

*Mme Claude Brassard  
Trésorière adjointe*

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Evans Potvin d'approuver la liste des comptes de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix couvrant la période du 3 mai au 16 mai 2016 laquelle totalise la somme de 124 586,84. Ces comptes ont été payés conformément au règlement n°51-2007 qui décrète les règles de contrôle et de suivi budgétaires de la Ville.

***Adoptée à l'unanimité***

**4.1.2            115.05.2016    ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 200-2016 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT À LONG TERME DE 325 000 \$ POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CONDUITE D'EAU POTABLE AU 16<sup>E</sup> CHEMIN**

---

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer d'adopter le règlement d'emprunt n° 200-2016 décrétant un emprunt à long terme de 325 000 \$ pour la construction d'une conduite d'eau potable au 16<sup>e</sup> chemin. Ce règlement fait partie intégrante du procès-verbal.

***Adoptée à l'unanimité***

**4.1.3            116.05.2016    AUTORISATION DE SIGNATAIRES – LETTRE D'ENTENTE # 9 À INTERVENIR AVEC LE SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE SECTION LOCALE 2684 – PROLONGATION DE PROBATION DE MADAME SANDRA NÉRON**

---

Monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller Richard Lapointe d'autoriser madame Marie-Hélène Boily, directrice générale et messieurs Richard Lapointe, Sylvain Lavoie et André Fortin, conseillers à signer pour et au nom de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix la lettre d'entente # 9 à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique section locale 2684 concernant la prolongation de probation de madame Sandra Néron.

***Adoptée à l'unanimité***

**4.1.4            117.05.2016    ÉTATS COMPARATIFS DE REVENUS ET DE DÉPENSES AU 30 AVRIL 2016**

---

Monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller Lévis Duchesne d'accepter le dépôt des états comparatifs au 30 avril 2016 des activités financières et d'investissements de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

***Adoptée à l'unanimité***

**4.1.5            118.05.2016    OCTROI D'UN CONTRAT – ACQUISITION MATÉRIEL DE BUREAU SUITE À L'ÉVALUATION ERGONOMIQUE DES POSTES DE TRAVAIL**

---

**Considérant** l'évaluation ergonomique des postes de travail du personnel administratif effectué par le Centre de santé et de services sociaux de Lac-Saint-Jean-Est (CSSS);

**Considérant que** le CSSS recommande l'achat de matériel ergonomique pour certains postes de travail.

**À ces causes**, monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller Evans Potvin d'autoriser l'achat de matériel ergonomique auprès de MégaBuro Plus pour la somme de 2 224 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services du 10 mai 2016.

***Adoptée à l'unanimité***

**4.1.6            119.05.2016    OCTROI D'UN CONTRAT À LA CHAÎNE DE TRAVAIL ADAPTÉ CTA - ENTRETIEN DE LA MAIRIE PÉRIODE ESTIVALE**

---

Monsieur le conseiller Lawrence Potvin propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie d'accorder le contrat d'entretien de la mairie en période estivale à la Chaîne de travail adapté CTA selon les mêmes termes et conditions que l'entente intervenue entre les parties le 8 juin 2015.

***Adoptée à l'unanimité***

**4.1.7                    120.05.2016    AUTORISATION VERSEMENT DE SUBVENTIONS  
SUIVE À DES REDDITIONS DE COMPTES – POLI-  
TIQUE D'INTERVENTION EN MATIÈRE DE DÉVELOP-  
PEMENT ÉCONOMIQUE.**

---

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer d'autoriser, suite aux dépôts de redditions de comptes dans le cadre de la politique d'intervention en matière de développement économique, le versement de la dernière tranche de subvention aux promoteurs suivants :

Madame Jacynthe Larouche Aubépines collections de céramiques	1 268,50 \$
Alimentation Val-Eric	2 500 \$

**Adoptée à l'unanimité**

**4.1.8                    121.05.2016    APPUI CAMPAGNE PANCANADIENNE EN FAVEUR  
DE L'EMBALLAGE NEUTRE ET STANDARDISÉ DES  
PRODUITS DU TABAC**

---

**Considérant que** le tabac est la cause la plus importante de maladies et de décès évitables au Canada, tuant 37 000 personnes chaque année;

**Considérant que** l'épidémie de tabagisme est causée par une industrie qui place ses profits avant la vie d'autrui et qui utilise tous les moyens à sa disposition afin de rendre ses produits plus attrayants et d'apparence moins dangereuse;

**Considérant que** l'emballage est l'un des plus puissants véhicules promotionnels pour les produits du tabac;

**Considérant que** la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme 2012-2017 doit être renouvelée d'ici mars 2017 et que la standardisation des emballages devrait être une des premières mesures déployées dans le cadre de cette stratégie améliorée, qui devra viser des objectifs audacieux de réduction du tabagisme;

**Considérant que** conformément à la recommandation de l'Organisation mondiale de la Santé, l'Australie, la France, le Royaume-Uni et l'Irlande ont tous adopté des lois exigeant l'emballage neutre et standardisé des produits du tabac, et que plusieurs autres gouvernements ont annoncé leur intention d'en faire autant prochainement.

**À ces causes**, monsieur le conseiller Evans Potvin propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie que le Canada exige l'emballage neutre et standardisé des produits du tabac tel que décrit comme suit:

*L'emballage neutre et standardisé interdirait tous les éléments promotionnels de tous les emballages de tabac, y compris l'utilisation de couleurs, d'images, de logos, de slogans, de polices de caractère distinctives et de finis. Seul le nom de la marque y serait autorisé et ce dernier sera lui aussi sujet à des restrictions. Les mises en garde de santé demeureraient présentes sur les emballages. La taille et la forme des emballages seraient standardisées, interdisant ainsi les formats spécifiques tels que les paquets de cigarettes minces et ultra minces, qui réduisent la taille des mises en garde et ciblent ouvertement les femmes. L'apparence des cigarettes serait également standardisée, pour entre autres y interdire l'utilisation d'images de marque, de logos, de couleurs et de finis spéciaux, et établir des normes sur la longueur et le diamètre des cigarettes.*

**Adoptée à l'unanimité**

**4.1.9                    122.058.2016    AUTORISATION VERSEMENT DES COMPEN-  
SATIONS AUX ASSOCIATIONS DE CHALETS EN LIEN  
AVEC LE PROGRAMME DE COMPENSATION FI-  
NANCIÈRE POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS PRI-  
VÉS**

---

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie d'autoriser à verser pour l'année 2016 la somme de 146 709 \$ dont la compensation est établie à 15,19 % à être répartie à l'ensemble des associations de chalets, le tout en conformité avec le Programme de compensation financière pour l'entretien des chemins privés.

***Adoptée à l'unanimité***

---

**4.1.10                    123.05.2016    PÉTITION POUR LE DÉPLACEMENT DE LA PISTE CYCLABLE DU CENTRE-VILLE**

---

**Considérant** le dépôt d'une pétition à la séance du 2 mai 2016 concernant le déplacement de la piste cyclable du centre-ville;

**Considérant** les commentaires de citoyens sur l'étroitesse de la voie de circulation automobile, particulièrement entre les rues St-Pierre et St-Antoine;

**Considérant** l'ensemble des aménagements réalisés en vertu du règlement n° 117-2011 concernant la réalisation du programme d'intervention relatif à la revitalisation du centre-ville;

**Considérant** le mandat confié à Roche Itée - Groupe-conseil pour la recherche de solutions au circuit cyclable à l'effet d'analyser des hypothèses de modification du tracé cyclable;

**Considérant** la résolution n° 129.05.2015 adoptée le 19 mai 2015 autorisant de diminuer la largeur du tronçon de la piste cyclable de la rue St-André entre les rues St-Pierre et St-Antoine de 3,0 à 2,4 mètres, permettant de donner deux voies de circulation automobile de 3,3 mètres représentant une largeur fréquemment utilisée pour une rue locale;

**Considérant que** les travaux de réduction de la largeur du tronçon ont été effectués.

**À ces causes**, monsieur le conseiller Evans Potvin propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer de réitérer l'engagement du conseil municipal à la résolution n° 129.05.2015 et de ne pas procéder à d'autres travaux de modification du tracé de la piste cyclable du centre-ville.

***Adoptée à l'unanimité***

---

**4.2    GESTION DU TERRITOIRE**

---

**4.2.1                    124.05.2016    AUTORISATION DE PASSAGE – PÈLERINAGE À PIED « À LA RENCONTRE DE ST-ANTOINE »**

---

Monsieur le conseiller Martin Voyer propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie d'autoriser, le 11 juin 2016, le passage des marcheurs et marcheuses lors du pèlerinage à pied « à la rencontre de St-Antoine » dans les rues et routes du territoire de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

***Adoptée à l'unanimité***

**4.2.2                    125.05.2016    OCTROI D'UN CONTRAT - ACHAT DE CHLORURE DE CALCIUM EN FLOCONS (ABAT POUSSIÈRE)**

---

Monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller André Fortin d'octroyer le contrat d'achat d'abat poussière en flocons à la compagnie Sel Warwick inc, plus bas soumissionnaire conforme, pour la somme de 11 051,44 \$ plus les taxes applicables, pour environ 20 tonnes, le tout conformément à l'appel d'offres donné par le greffier.

***Adoptée à l'unanimité***

**4.2.3                    126.05.2016    OCTROI D'UN CONTRAT – AGENT VALIDEUR POUR LES DONNÉES D'EXPLOITATION 2015 DES STATIONS D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES DES SECTEURS DE LAC-À-LA-CROIX ET DE MÉTABETCHOUAN**

---

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Richard Lapointe d'octroyer à monsieur Louis-Jérôme Brassard, ingénieur le contrat d'agent valideur pour les données d'exploitation 2015 des stations d'assainissement des eaux usées des secteurs de Lac-à-la-Croix et de Métabetchouan pour une somme approximative de 1 050 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services du 9 mai 2016.

**Adoptée à l'unanimité**

**4.2.4                    127.05.2016    DEMANDE AU DÉPUTÉ BUDGET DISCRÉTIONNAIRE  
– RAPIÉÇAGE MÉCANISÉ 2<sup>E</sup> RANG OUEST, 3<sup>E</sup> RANG  
EST ET OUEST ET RANG STE-ANNE ET TRAVAUX  
DE RÉFECTION CÔTE DU 4<sup>E</sup> RANG**

---

**Considérant** la dégradation très importante des routes du 2<sup>e</sup> rang Ouest, du 3<sup>e</sup> rang Est et Ouest, du 4<sup>e</sup> rang et du rang Ste-Anne;

**Considérant** la nécessité d'effectuer du rapiéçage mécanisé dans le 2<sup>e</sup> Ouest, le 3<sup>e</sup> rang Est et Ouest et le rang Ste-Anne sur des portions de routes totalisant 1000 mètres de longueur;

**Considérant que** la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix a évalué les coûts de pavage de ces routes à 115 000 \$ et que celle-ci ne dispose pas de toutes les sommes nécessaires;

**Considérant** les signes d'affaissement de la côte du rang 4 et de la nécessité de faire une intervention sécuritaire et durable dans les meilleurs délais;

**Considérant que** le ministère de la Sécurité civile demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports une expertise géotechnique et qu'à ce jour, la Ville ne connaît pas les coûts reliés aux travaux de réfection.

**A ces causes**, monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose appuyé par monsieur le conseiller Evans Potvin que la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix demande au député, monsieur Alexandre Cloutier, de lui accorder, à même son budget discrétionnaire une somme d'argent afin de contribuer aux travaux de rapiéçage rendus nécessaires pour la sécurité et le bien-être des utilisateurs, ainsi qu'aux travaux de réfection de la côte du 4<sup>e</sup> rang, dont les coûts de réfection demeurent inconnus.

**Adoptée à l'unanimité**

**4.2.5                    128.05.2016    DEMANDE DE SUBVENTION AU MINISTRE DES  
TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE  
L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS – RAPIÉ-  
ÇAGE MÉCANISÉ 2<sup>E</sup> RANG OUEST, 3<sup>E</sup> RANG EST ET  
OUEST, ET RANG STE-ANNE ET TRAVAUX DE RÉ-  
FECTION CÔTE DU 4<sup>E</sup> RANG**

---

**Considérant** la dégradation très importante des routes du 2<sup>e</sup> rang Ouest, du 3<sup>e</sup> rang Est et Ouest, du 4<sup>e</sup> rang et du rang Ste-Anne;

**Considérant** la nécessité d'effectuer du rapiéçage mécanisé dans le 2<sup>e</sup> Ouest, le 3<sup>e</sup> rang Est et Ouest et le rang Ste-Anne sur des portions de routes totalisant 1 000 mètres de longueur;

**Considérant que** la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix a évalué les coûts de pavage de ces routes à 115 000 \$ et que celle-ci ne dispose pas de toutes les sommes nécessaires;

**Considérant** les signes d'affaissement de la côte du rang 4 et de la nécessité de faire une intervention sécuritaire et durable dans les meilleurs délais;

**Considérant que** le ministère de la Sécurité civile demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports une expertise géotechnique et qu'à ce jour, la Ville ne connaît pas les coûts reliés aux travaux de réfection.

**A ces causes**, monsieur le conseiller André Fortin propose appuyé par monsieur le conseiller Richard Lapointe que la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix demande au

ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, monsieur Jacques Daoust, de lui accorder une subvention afin de contribuer aux travaux de rapiéçage rendus nécessaires pour la sécurité et le bien-être des utilisateurs, ainsi qu'aux travaux de réfection de la côte du 4<sup>e</sup> rang, dont les coûts de réfection demeurent inconnus.

**Adoptée à l'unanimité**

**4.2.6                    129.05.2016    RÉSOLUTION AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER LA FERMETURE ET L'ABOLITION DE CERTAINES SECTIONS D'ANCIENS CHEMINS SANS DÉSIGNATION CADASTRALE SITUÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX**

---

**Considérant que** la Ville de Métabetchouan-Lac-à-La-Croix a compétence en matière de voirie sur les voies publiques dont la gestion ne relève ni du gouvernement du Québec ni du gouvernement du Canada ni de l'un de leurs ministères ou organismes et qu'elle peut procéder à l'ouverture, à la construction, à l'élargissement, au changement, au détournement, à la division, à l'entretien (été comme hiver), à la fermeture, à l'abolition ou à la démolition de toute telle voie ;

**Considérant qu'en vertu de l'article 6 de la Loi sur la voirie, RLRQ, c. V-9, les routes construites ou reconstruites par le gouvernement en vertu de cette Loi ou de la Loi sur la voirie (chapitre V-8) sont, restent ou deviennent la propriété des municipalités locales sur le territoire desquelles elles sont situées.**

**Considérant que**, suivant les recommandations des arpenteurs-géomètres qui procèdent actuellement à la réforme cadastrale sur le territoire de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-La-Croix, il y a lieu de décréter la fermeture et l'abolition de certaines sections de chemins sans désignation cadastrale situés sur ce territoire ;

**À ces causes**, monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer de procéder à la fermeture et à l'abolition des sections d'anciens chemins sans-désignation cadastrale suivantes :

- Chemin situé entre les lots 20 à 27, Rang 7, Canton Caron. (Ancien chemin de Québec au Lac-Saint-Jean) (Plan 1);
- Chemin traversant les lots 44 et 45, Rang 6, Canton Caron (Plan 2);
- Chemin sur une partie des lots 45 et 46, Rang 7, Canton Caron (Plan 2);
- Chemin traversant les lots 45 et 46, Rang 5, Canton Caron (Plan 3);
- Chemin traversant les lots 45 et 46, Rang 6, Canton Caron (Plan 3);
- Chemin traversant une partie du lot 46, Rang 4, Canton Caron (Plan 4);
- Chemin traversant les lots 34A, 33, 32B, 32A et 31B Rang 4, Canton Caron (Plan 5);
- Chemin traversant une partie du lot 32C Rang 3, Canton Caron (Plan 5);
- Chemin passant entre les lots 26A et 26B, 25C et 25D, 25A et 25B, 24C et 24D, 24A et 24B, 23E et 23F Rang 2, Canton Caron (Plan 6);
- Chemin traversant le lot 33A et une partie du lot 34 Rang 1, Canton Caron (Plan 7);
- Chemin traversant le lot 52 et 51 Rang Nord, Canton Caron (Plan 8);
- Chemin traversant les lots 99 et 100 Rang Sud, Canton Caron (Plan 9) ;
- Chemin entre le lot 100 rang sud et les lots 82B, 83 et une partie des lots 84 et 82A Rang Nord, Canton Caron (Plan 9);
- Chemin traversant les lots 76A, 76B, 78 et 79 Rang A, Canton Caron (Plan 10);
- Chemin situé sur le lot 14B et 15A rang 4 (Plan 11);
- Ancien chemin longeant le chemin de fer le long du rang B, Canton Caron (Plan 12).
- Chemin sans désignation cadastrale traversant les lots 3 et 4 rang B canton Caron (Plan 13).

**Que** les plans 1 à 13 annexés à la présente résolution en font partie intégrante comme si ici au long reproduits;

**Que** la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix accepte de rétrocéder gratuitement la propriété des assiettes de ces sections de chemins aux propriétaires des terrains riverains, à condition que ceux-ci assument les frais relatifs à ce transfert s'il y a lieu.

**Adoptée à l'unanimité**

**4.3****CULTURE, TOURISME, LOISIRS ET QUALITÉ DE VIE***Aucun point***4.4****RAPPORT DES ACTIVITÉS DU CONSEIL**

Monsieur le maire et chaque conseiller dressent le rapport des activités du conseil municipal.

- Comité de vérification des comptes de la Ville
- Assemblée générale de la Corporation de développement
- Réunion Festi-Vélo et conférence de presse pour la présentation de la programmation 2016
- Comité politique familiale et MADA
- Représentation 60<sup>e</sup> anniversaire Filles d'Isabelle Cercle St-Luger #961
- Représentation pour le Fonds de développement des territoires
- Comité Forêt de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est
- Réunion MRC de Lac-Saint-Jean-Est
- Rencontres de citoyens
- Représentation au cocktail-bénéfice pour la traversée du lac à Roberval
- Entrevue avec un journaliste de TVA Dossier de la sécurité sur la route 169
- Comité berges Rio Tinto Alcan Tinto
- Réunion comité des parties prenantes pour la gestion du lac Saint-jean
- Conseil d'administration Régie intermunicipale du parc industriel secteur Sud

**4.4.1****130.05.2016 REPRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL, DONS ET SUBVENTIONS**

Monsieur le conseiller Martin Voyer propose, appuyé par monsieur le conseiller Lévis Duchesne d'autoriser, en vertu des articles 4, 8 et 90 à 92 de la Loi sur les compétences municipales, le versement des dons et subventions annuelles suivantes :

<b>Demandeur</b>	<b>Demande</b>	<b>Montant accordé</b>
Municipalité de St-Nazaire - Fête régionale du mois de l'arbre et de la forêt 2016	Présence de monsieur le maire à la journée du 24 mai	Représentation de monsieur le maire
Société canadienne de la sclérose en plaques	Contribution financière	200 \$
Vélo 2MAX Association de Vélo de montagne	Contribution promotion régionale saison 2016	300 \$
Challenge du Lac Coopérative O'Soleil	Plan promotionnel activités Challenge du Lac à la Coopérative O'Soleil	750 \$ et fourniture de matériel pour 125 \$

***Adoptée à l'unanimité***

**5.****DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance.

**6.****AFFAIRES NOUVELLES****6.1.****FEUX EXTÉRIEURS EN MILIEU RÉSIDENTIEL**

Une demande est adressée afin de faire respecter la réglementation sur les feux extérieurs par la Régie intermunicipale de sécurité incendie - secteur Sud et de publier de



l'information dans l'informel afin de sensibiliser la population sur la prévention et les inconvénients de la fumée pour le voisinage.

## **6.2 AFFICHAGE TRAVAUX SUR LE PONT CHARLES-EUGÈNE COUTURE**

---

Suivi sur la demande adressée au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour l'installation additionnelle d'un panneau indiquant à l'avance les travaux sur le pont Charles-Eugène Couture. Le ministère a confirmé que l'affichage et les éléments sécuritaires sont conformes aux normes.

## **6.3 131.05.2015 MOTION DE FÉLICITATIONS 60<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE FONDATION DES FILLES D'ISABELLE CERCLE ST-LUDGER**

---

Monsieur le conseiller Martin Voyer présente une motion de félicitations dûment appuyée par l'ensemble des membres du conseil municipal en faveur de l'organisation charitable des Filles d'Isabelle cercle St-Luger # 961 pour le 60<sup>e</sup> anniversaire de fondation et souligne de façon particulière leur implication dans le milieu.

*Adoptée à l'unanimité*

## **6.4 132.05.2015 MOTION DE SYMPATHIE POUR LE DÉCÈS DE MADAME ANGÉLA LAVOIE**

---

Monsieur le conseiller André Fortin présente une motion de sympathie dûment appuyée par l'ensemble des membres du conseil municipal en faveur de monsieur Sylvain Lavoie, conseiller municipal ainsi qu'aux membres de sa famille pour le décès de madame Angéla Lavoie le 9 mai dernier.

*Adoptée à l'unanimité*

## **7. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

---

Questions et commentaires sur les sujets suivants :

- ✓ Glissement de terrain survenu sur des terres agricoles. Des informations générales sont fournies par monsieur Donald Bonneau, directeur des services d'urbanisme.
- ✓ Audiences publiques pour l'agrandissement du lieu d'enfouissement technique d'Hébertville-Station.
- ✓ Berges du lac Saint-Jean avec Rio Tinto Alcan.
- ✓ Sécurité des vélos passant sur la rue St-Georges, entre autres sur la largeur de rue et le stationnement d'un seul côté.

## **8. LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

À 20 H 55, l'ordre du jour étant épuisé, monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose que la présente séance soit levée.

---

*Lawrence Potvin, maire*

---

*Mario Bouchard, greffier*